

2^E RENCONTRE 2019-2020 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Jeudi 12 sept. 2019 9 h à 15 h 15	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Mayabassim N'Djao Courriel : padf1@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 347 Cellulaire : 418 241-3772

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Marie-Andrée Boisvert Catherine Bouchard Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard Jean-Claude Marcoux Pablo M. Rousseau Geneviève Paré Martin Paulette Jean François Préfontaine Daniel Racine	Eau : Organisme de bassin versant Certification : Détenteur de certificat Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches) Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Faune : Chasseurs et pêcheurs Territoire : MRC Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Parc : Parcs régionaux Territoire : MRC
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Richard Labrie Jason Lamontagne Mayabassim N'Djao Pierre-Luc Roussel Mathilde Routhier	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Délégué de gestion Fédération des producteurs acéricoles du Québec Représentante ministérielle : MFFP – certification
	INVITÉS	SIÈGE
	Amélie Denoncourt Suzanne Lepage	Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – DGFo
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Martin Béland Jimmy Deschenes Yvon Marcoux Gilles Paquet	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Industrie forestière : BGA Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Faune : ZEC

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**01 Mot de bienvenue**

9 h 15

M. Mayabassim N'Djao souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources, puis souhaite la cordiale bienvenue aux nouveaux délégués.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Mayabassim N'Djao fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ODJ de la rencontre
3. Lecture, approbation et suivi des actions du compte-rendu de la rencontre du 14 février 2019
4. Lecture, suivi et approbation du compte-rendu de la visite terrain du 13 juin 2019
5. Clarification sur la gestion de l'enveloppe budgétaire des interventions ciblées du PADF en Chaudière-Appalaches
6. Information sur les PAFIT
7. Présentation des résultats du PAC sur les MRI par l'OBV du Chêne et PAC cours d'eau 2018-2019
8. Présentation sur les Étang vernaux, MRI et Marécages arborés
9. Point sur l'état d'avancement des PAC
10. Point sur l'état d'avancement du processus de la certification
11. Partage des données des PAC (à l'interne et à l'externe)
12. Présentation de la programmation des récoltes dans l'UA 035-71
13. Divers
 - a. État d'avancement du dossier sur les érablières MFFP
 - b. Calendrier de 4 rencontres pour la prochaine année
 - c. Fin du contrat de l'actuel coordonnateur et suite du processus
14. Fin de la rencontre

Aucun sujet supplémentaire n'est ajouté par les membres de la TGIRT.

À la suite de l'adoption de l'ordre du jour, un tour de table est réalisé.

03 Lecture et approbation et suivi des actions du compte-rendu de la rencontre 14 février 2019

9 h 25

Le compte-rendu de la rencontre du 14 février 2019 a été transmis aux membres par courrier électronique le 6 août 2019, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

M. Mayabassim N'Djao procède au suivi des actions découlant de la rencontre du 14 février :

- Au point 8, à la page 6 du CR : Le comité de coordination a tenu une rencontre le 18 février 2019 en présence de M. Bruno Lajoie pour juger de l'admissibilité de chacun des projets d'acquisition de connaissances à l'aide d'une grille de sélection validée d'avance en TGIRT et en tenant compte des objectifs du PADF.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<ul style="list-style-type: none"> • Au point 8 à la page 7 du CR : La décision du comité de coordination de la TGIRT a été transmise aux promoteurs par courriel le 1^{er} mars 2019. • Au point 9, à la page 7 du CR : La personne ressource au MFFP concernant l'accès aux données géomatiques gouvernementales est Guillaume Cloutier (418-643-4680 poste 5771) ; un courriel a été envoyé à cet effet à M. Hugo Matte et M. Pierre-Luc Roussel pour répondre à leur préoccupation. 	
04 Lecture, suivi et approbation du compte-rendu de la visite terrain du 13 juin 2019	9 h 30
<p>Le compte-rendu de la visite terrain a été transmis aux membres par courrier électronique le 6 août 2019, ce qui leur a permis de le lire à l'avance.</p> <p>M. Pierre-Luc Roussel propose d'ajouter le paragraphe suivant à la page 4 du CR : «Après une discussion entre les membres de l'OBV du Chêne, de la MRC de Lotbinière et les acériculteurs, tous concluent qu'il y aurait possibilité de moduler, au cas par cas, les restrictions à l'intérieur des MRI qui contiennent des potentiels acéricoles.»</p> <p>Mme Marie-Andrée Boisvert précise que la largeur du milieu riverain d'intérêt est d'environ 100 mètres. Il ne s'agit pas d'une zone de protection officielle, mais plutôt d'une proposition dans le cadre du projet d'Acquisition de connaissances sur les milieux riverains d'intérêt.</p> <p>Mme Marie Brousseau précise que ce sont plutôt les vas et vient des passants qui sont une source majeure de dégradation et non l'aménagement de sentiers pédestres.</p> <p>Le doute sur le statut de l'étang visité à la fin de la visite a été levé ; il a été confirmé comme un étang vernal par le MFFP.</p> <p>La clarification sur la gestion de l'enveloppe budgétaire allouée aux PAC sera faite par M. Mayabassim N'Djao au point 5 du présent CR.</p> <p>Le compte-rendu est ensuite approuvé à l'unanimité.</p>	
05 Clarification sur la gestion de l'enveloppe budgétaire des interventions ciblées du PADF en Chaudière-Appalaches	9 h 40
<p>M. Mayabassim N'Djao explique que le choix de l'affectation des fonds du PADF est sous la responsabilité de la MRC délégataire désignée (MRC de Montmagny), qui s'appuie sur les avis des autres MRC de la région qui participent au PADF. La planification est ensuite transmise au MFFP pour valider son admissibilité.</p> <p>Pour le budget 2018-2019 du PADF, il restait un montant résiduel de 2 500 \$.</p>	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

À la suite de la décision de la Table d'organiser une visite terrain dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière, la MRC délégataire désignée a jugé opportun d'affecter ce montant à la tenue de cette activité. La visite terrain a été ajoutée au registre de projet sous forme d'acquisition de connaissances.

06 Information sur les PAFIT

9 h 45

M. Vincent Beaulieu partage le calendrier de préparation des PAFIT 2023-2028 :

- Juin 2021 : date limite pour le dépôt de recommandations par la TGIRT
- Septembre 2021 : consultation publique
- Novembre 2021 – mars 2022 : production des PAFIT finaux par le MFFP
- 1^{er} avril 2022 : Dépôt de la version officielle des PAFIT

M. Beaulieu ajoute qu'il n'y aura pas de nouveau calcul des possibilités forestières avant le 1^{er} avril 2023. Les possibilités de la période 2018-2023 seraient utilisées pour la période 2023-2028. Il estime donc qu'il n'y aura pas d'extrapolations par rapport à la possibilité forestière.

M. Beaulieu passe ensuite en revue les différents enjeux qui seront inclus d'emblée dans les PAFIT par le MFFP (voir [Plan et échéancier PAFIT 2023-2028 R12.pdf](#) sur le Drive de la TGIRT).

07 Présentation des résultats du PAC sur les MRI par l'OBV du Chêne et PAC écoulement hydrographique 2018-2019

10 h 10

- **Résultats du PAC sur les MRI**

Mme Marie-Andrée Boisvert présente les résultats du PAC sur les MRI (voir [Présentation OBV du Chêne Résultats PAC MRI et étangs vernaux.pdf](#) sur le Drive de la TGIRT). Il est à noter qu'une présentation orale a été déjà faite lors de la visite terrain dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière.

Mme Boisvert fait un survol rapide des quatre volets du PAC, de la méthodologie, des résultats et de la discussion du rapport. L'analyse de la rareté montre qu'il existe une concentration d'éléments rares dans les MRI de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (UA 034-51, 45 %; UA 035-71, 11 %; et les 2UA, 12 %).

Il a été proposé un MRI de 720 ha dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière et de 761 ha dans l'UA 035-71. Il est à préciser que les MRI proposés se situent uniquement en terres publiques. De plus, les érablières en exploitation et celles dont le potentiel acéricole avait été confirmé par le passé ont été exclues de la proposition des MRI.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

Mme Marie Andrée Boisvert estime que la finalité du PAC sur les MRI, c'est d'avoir un outil qui puisse aider à la prise de décision.

Mme Marie-Andrée Boisvert présente par la suite le PAC sur les étangs vernaux. Elle souligne que l'objectif de ce projet est de tester une méthodologie qui permettrait de détecter au bureau, à partir d'un modèle numérique de terrain (basé sur des données Lidar), la présence d'étangs vernaux. Après la phase cartographique au bureau, une visite terrain a été effectuée pour valider et confirmer si les cuvettes identifiées au bureau étaient bien des étangs vernaux.

Le projet a permis d'identifier 7 étangs vernaux naturels, 6 potentiels (à valider au printemps) et 193 cuvettes d'intérêt (potentiel d'étang vernal).

Pour finir, Mme Marie-Andrée Boisvert souligne l'importance de faire des visites terrain afin de confirmer le statut des cuvettes identifiées par analyse géomatique.

- **État d'avancement du PAC écoulement hydrographique de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière**

Mme Marie-Andrée Boisvert partage ensuite avec la Table l'état d'avancement du PAC *Amélioration de la cartographie du réseau hydrographique dans l'unité d'aménagement 034-51*.

Le but de ce projet est de déterminer l'écoulement théorique du réseau hydrographique de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière et de valider sur le terrain le statut (permanent, intermittent, écoulement diffus, etc.) de l'hydrographie proposée.

La phase terrain et la compilation de données sont terminées ; il ne reste qu'à finaliser le rapport.

08 Présentation sur les étangs vernaux, MRI et Marécages arborés

11 h 10

- **Marécages arborés**

Les participants sont informés qu'une analyse a été effectuée en avril 2019 par la DGFo et l'UG relativement aux 11 peuplements (16 polygones) proposés comme marécages arborescents riverains (MAR) à la section 3.1 du rapport *Projet d'acquisition de connaissances par la TGIRT - Volet 3 : Vérification des types éco de certains marécages arborés* d'avril 2018. L'analyse des autres propositions reste à faire.

Sur les 16 polygones analysés, cinq (superficie totale de 60 ha) ont été retenus comme MAR à protéger et ont été transmis au BFEC pour les exclure de la possibilité forestière.

Cinq autres n'ont pas été retenus comme étant des MAR à protéger. Sept polygones, dont un a été ajouté par la DGFo, seront à valider sur le terrain par l'UG lorsqu'ils seront dans un secteur de la planification.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

Les participants ont demandé à recevoir le tableau du détail de l'analyse et des conclusions des 11 peuplements. Ce tableau et les figures qui y sont associées sont disponibles sur le Google Drive : [Évaluation par DGFo des MAR proposés par CRECA version finale.pdf](#) et dossier *Figures_Évaluation par DGFo des MAR proposés par CRECA*

- **Les milieux riverains d'intérêt (MRI)**

Les participants sont informés qu'un comité a été mis en place en janvier 2019 afin de réviser le cahier 6.1 traitant de l'enjeu des milieux riverains d'intérêt (MRI). Ce comité, dirigé par le Secteur des forêts, est constitué de représentants de quelques régions dont la DGFo 03-12 du ministère. Cette révision s'avérait nécessaire suite aux nombreux commentaires reçus des DGFo qui soulevaient divers éléments problématiques ou à bonifier, résultants des premiers essais du travail d'identification des MRI. Ce comité a donc pour objectif d'effectuer une mise à jour complète de l'outil et de l'approche d'identification. Il est souhaité que l'ensemble des directions régionales puissent utiliser l'outil mis à jour au cours de l'hiver pour entamer le travail sur les MRI.

Mme Suzanne Lepage ne voit pas l'intérêt de soumettre à ce comité provincial les conclusions du PAC sur les milieux humides et riverains réalisé par la TGIRT Chaudière-Appalaches.

Les membres de la TGIRT sont surpris de l'apprendre, puisque dans leur entendement, les outils élaborés par la TGIRT sont censés être pris en compte par le MFFP. Les membres de la Table ne comprennent pas pourquoi le MFFP finance les PAC si les résultats de ces études ne peuvent pas être partagés au niveau du MFFP.

- **Étangs vernaux**

Mme Suzanne Lepage termine sa présentation en faisant état de l'avancement de l'analyse des étangs vernaux identifiés dans le cadre du PAC sur la recherche d'étangs vernaux et d'étangs permanents isolés dans l'UA 034-51 (voir [Présentation Suzanne Lepage Suivi étangs vernaux.pdf](#) sur le Drive de la TGIRT).

09 Point sur l'état d'avancement des PAC

11 h 40

M. Martin Paulette présente l'état d'avancement des projets d'acquisition de connaissances du CRECA et des partenaires fauniques.

En ce qui concerne le PAC du CRECA :

- Le volet « vieilles forêts à structure complexe » est très avancé et il ne reste qu'à finaliser le rapport.
- Le volet « gros bois vivant, moribond ou mort debout (chicots) » va être réalisé cet hiver.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<p>Le PAC qui portait sur « la validation de la cartographie des MRI de la rivière du Portage et de ses affluents et l'identification des sources d'altération sous l'angle des activités d'aménagement forestier » avait été proposé par M. Hugo Matte et M. Gilles Paquet de la ZEC Jaro.</p> <p>Suite au départ de M. Hugo Matte, M. Gilles Paquet, compte tenu de ses occupations et après discussions avec M. Martin Paulette, a décidé de renoncer au projet.</p>	
<p>10 Point sur l'état d'avancement du processus de la certification</p> <p>Mme Catherine Bouchard, nouvelle directrice générale de Gestion Forap, fait le point sur l'état d'avancement de la certification forestière.</p> <p>Mme Catherine Bouchard annonce à la Table qu'un audit se déroulera du 15 au 18 octobre et qu'il est fort probable que les auditeurs rencontrent des membres de la Table. À cet effet, elle voudrait avoir les coordonnées de tous les membres de la Table pour les auditeurs.</p> <p>Madame Catherine Bouchard rappelle la nécessité de partager l'information avec les organisations que chaque membre représente à la Table.</p> <p>Elle termine son exposé en citant certaines non-conformités soulignées lors du précédent audit, telles que l'exécution de travaux à proximité des lignes électriques d'Hydro-Québec et la gestion des voies d'accès non mise à jour.</p>	<p>13 h 20</p> <p>Transmettre les coordonnées des membres de la Table à Mme Catherine Bouchard (Mayabassim N'Djao)</p>
<p>11 Partage des données des PAC (à l'interne et à l'externe)</p> <p>À la demande des membres de la Table, M. Mayabassim N'Djao explique que les résultats des projets d'acquisition de connaissances ne sont pas confidentiels pour les membres de la Table. Par contre, avant de partager les résultats des projets d'acquisition de connaissances à l'externe, il faut consulter les membres de la Table pour obtenir leur approbation.</p> <p>À ce sujet, M. Pablo M. Rousseau propose, appuyé de M. Martin Paulette, que les rapports des projets d'acquisition de connaissances soient approuvés lors de la prochaine rencontre de la Table.</p> <p>M. N'Djao explique que, pour les projets en cours et les travaux des comités, tant que les résultats ne sont pas rendus officiels par la TGIRT, ils ne doivent en aucun cas être partagés à l'externe.</p>	<p>13 h 35</p> <p>Approbation des rapports des PAC de la TGIRT à la prochaine rencontre (Délégués)</p>
<p>12 Présentation de la programmation annuelle (PRAN) dans l'UA 035-71</p> <p>M. Jason Lamontagne présente aux membres de la Table la programmation des récoltes dans l'UA 035-71 (voir le dossier Cartes et shapefiles PRAN 2019-2020 UA 035-71 sur le Drive de la TGIRT). La programmation de l'UA 034-51 sera faite en novembre et présentée en décembre.</p>	<p>13 h 40</p>

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

M. Jason Lamontagne a présenté pour chacune des unités territoriales de référence de l'UA 035-71 (Armagh, Ashburton, Beauce, Daaquam, Massif du Sud, Sainte-Apolline, Sainte-Félicité, Saint-Omer, Talon, Tourville) les secteurs d'intervention et la nature de l'intervention (Coupe partielle, coupe de régénération ou éclaircies commerciales).

M. Jason Lamontagne estime qu'advenant un changement majeur dans la planification suite aux inventaires, les membres de la Table seront à nouveau consultés.

Il termine sa présentation en rappelant que les cartes de programmation et les données mises à jour sont disponibles sur le site de Gestion Forap.

14 Divers

14 h 10

- **État d'avancement du dossier sur les érablières MFFP**

M. Richard Labrie présente à la Table l'état d'avancement de la cartographie du potentiel acéricole sur terre publique (voir [État d'avancement Cartographie du potentiel acéricole par MFFP.pdf](#) sur le Drive de la TGIRT).

Au vu des activités déjà réalisées et de celles qu'il reste à réaliser, il est fort probable que les cartes finales ne soient prêtes et disponibles qu'à l'automne prochain.

Les représentants des acériculteurs réitèrent leur désaccord par rapport aux critères pour déterminer une érablière potentielle. En outre, ils estiment que les cartes du potentiel acéricole leur sont indispensables et sont attendues pour cette fin d'année. Les représentants des acériculteurs estiment que leur projet d'acquisition de connaissances méritait d'être accordé par la TGIRT tout comme le PAC des MRI et des étangs vernaux ; dans les deux cas, le MFFP produit ses propres études.

- **Calendrier pour les 4 prochaines rencontres**

Les dates proposées sont les suivantes :

- 5 décembre 2019
- 13 février 2020
- 11 juin 2020
- 10 septembre 2020

- **Fin du contrat de M. Mayabassim N'Djao et suite du processus**

Pour finir, Monsieur Mayabassim N'Djao a témoigné sa gratitude à tous les membres de la Table pour tous les bons moments de partage et de convivialité, pour cette belle expérience ainsi que pour la patience et la collaboration.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)

Les membres de la Table remercient M. Mayabassim N'Djao pour son travail et spécialement pour sa rapide intégration au PADF et à l'animation de la TGIRT.

15 Fin de la rencontre

15 h 10

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 18 SEPTEMBRE 2019 PAR :**Mayabassim N'Djao,**

Coordonnateur du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

COMPTE-RENDU RÉVISÉ LE 16 OCTOBRE 2019 PAR :**Amélie Denoncourt,**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches


COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 4 DÉCEMBRE 2019